



FICHE DE POSTE

Intervenant·e en initiation aux arts du cirque

Mission globale :

Assurer l'encadrement régulier d'ateliers artistiques destinés à des publics divers.

L'ensemble du projet de transmission des savoirs du Sirque est élaboré par la chargée des actions culturelles. Il regroupe différents pans d'actions : santé, justice, pratique hebdomadaire, éducation nationale, centres sociaux, etc.

L'intervenant·e aura pour mission de mettre en œuvre les projets en concevant le contenu même des séances, quelque soit le public, puis de les mener à bien.

Sous la responsabilité du directeur et en lien direct avec la chargée de l'action culturelle, l'intervenant·e cirque aura pour missions principales :

- Intervenir à l'année sur nos ateliers artistiques de découverte (enfants, ados et éventuellement adultes)
- Concevoir, en lien permanent avec la responsable de l'action culturelle, un programme pédagogique adapté à chaque atelier et aux objectifs fixés par le Pôle National Cirque à Nexon (conception, animation, réajustement, évaluation). Il devra être en mesure de proposer aux élèves une progression de leurs pratiques tout au long de l'année.
- Intervenir ponctuellement au cours de l'année sur des projets auprès de personnes âgées, en situation de handicap ou encore d'adolescents suivis par les services de justice.
- Participer au développement de l'action culturelle par un regard sur les améliorations possibles de chacun des ateliers.
- Respecter les consignes de sécurité spécifiques aux lieux et à la pratique du cirque

Qualités et compétences requises :

- Maîtrise des techniques d'animation et de pédagogie adaptées (gestion de groupe, veille à la sécurité physique et affective, valorisation, esprit de coopération, progression)
- Sens du travail en équipe et de l'engagement
- Esprit d'initiative, créativité et capacité d'adaptation
- Sens du relationnel avec les structures partenaires et les publics
- Rigueur et autonomie, ponctualité
- Respect des locaux et du matériel mis à disposition
- Polyvalence dans la pratique des arts du cirque
- Permis B

Type de contrat, durée de travail et rémunération :

A définir avec l'intervenant·e sélectionné·e

Prise en charge des défraiements de transports lors des déplacements

LE SIRQUE - PÔLE NATIONAL CIRQUE NEXON NOUVELLE AQUITAINE

Direction : Martin PALISSE

6 Place de l'Église – BP 20 – 87800 NEXON

Standard 05 55 00 73 53 – Réservations 05 55 00 98 36 - www.lesirque.com

Conventionné par le ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et la Ville de Nexon.
Siret 424 134 229 00014 - APE 9001Z – Licences entrepreneur de spectacle 1 LR 20-005037 | 2 LR 20-004126 | 3 LR 20-4095

Nombre d'heures d'intervention :

-> environ 500h sur l'année civile dont :

- 10h fixes par semaine en période scolaire (ateliers hebdomadaires et section sportive cirque du collège de Nexon de septembre à juin)
- ateliers ponctuels pouvant varier de 2h à 18h selon les projets

Poste à pourvoir dès maintenant

Renseignements :

Elsa Dugourd, Chargée de production et de l'action culturelle : 05 55 00 98 33

Candidatures (cv et lettre de motivation) à adresser à :

Monsieur Le Directeur à l'adresse mail : recrutement@lesirque.com